



LYON -TURIN

Section française

Inventaires écologiques et sondages de sol

Des études complémentaires sont nécessaires afin de qualifier au mieux l'environnement naturel dans lequel s'insèrera la ligne nouvelle du Lyon-Turin.

Certaines investigations sont purement visuelles : elles consistent notamment à identifier et comptabiliser les espèces végétales et animales présentes dans le périmètre du projet. Elles apporteront des informations précieuses sur l'état du milieu naturel de votre commune.

Certaines espèces animales sont très mobiles et certaines sont actives la nuit. Aussi, afin d'être le plus précises possibles, ces investigations se déroulent de jour et de nuit et s'étendent bien au-delà du tracé envisagé de la voie ferrée, y compris sur des parcelles qui ne seront pas concernées par les travaux de construction de la voie ferrée.

Des sondages de sol sur le tracé de la future voie ferrée seront également nécessaires, à partir du début de l'année 2026. Ceux-ci nécessiteront l'utilisation d'engins de chantier.

Les études et sondages sont réalisées par des entreprises ou bureaux d'études spécialisés, mandatés par SNCF Réseau.

SNCF Réseau peut-il accéder à ma parcelle ?

Afin de réaliser les études techniques nécessaires au projet, SNCF Réseau a besoin d'accéder à certaines parcelles publiques ou privées. Un arrêté préfectoral disponible en mairie ou sur le site internet de la Préfecture autorise SNCF Réseau et ses prestataires à mener à bien ces études.

Les propriétaires de parcelles closes concernées par les inventaires de la faune et de la flore seront contactés par les entreprises prestataires de SNCF Réseau pour fixer les modalités d'intervention.

Tous les propriétaires et/ou exploitants agricoles de parcelles concernées par des sondages de sol seront contactés, à partir du dernier trimestre 2025 pour fixer les modalités d'intervention en lien avec les chambres d'agriculture.



Inventaires écologiques

Le diagnostic des enjeux écologiques (la faune et la flore terrestres et aquatiques, les cours d'eau et les zones humides) présents sur les territoires traversés par le projet sera réalisé sur un cycle d'un an. L'étude d'impact mise à jour sera portée à connaissance du public.



Sondages géotechniques

Ils permettent d'étudier la composition des sols et des sous-sols pour connaître leurs comportements et adapter les modalités de construction de la nouvelle voie ferrée. Ces sondages, d'une profondeur de l'ordre de 1 à 30 m le plus souvent, sont réalisés avec des machines adaptées.

L'acheminement de ces machines peut avoir des effets sur les terrains par temps humide.

Après intervention, le terrain est remis en état (suppression des ornières, réensemencement...) par SNCF Réseau et ses entreprises prestataires.

Les étapes du projet



A VOTRE ÉCOUTE

Plus d'information sur www.projet-lyonturin.fr
ou par mail : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr

